

REDACTION : ROUBAIX, rue Richard-Lenoir 11, près du théâtre de Fontevoy. - (Téléphone 051) TOURCOING, rue Vain, 53. (Téléphone 154) Siège administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50 - Un an : 12 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs - Un an : 15 francs Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois et sont payables d'avance

LA VENTURE DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIS DES ANNONCES : ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne RECLAMES : 0 fr. 75 FAITS DIVERS : 0 fr. 75 LOCALS : 0 fr. 40 Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal : à Paris, 10, rue des Saussaies 50, rue Talleyrand. TELEPHONE A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1070 A LILLE : N° 97

GRAVES INCIDENTS DE GRÈVE A HALLUIN Usines saccagées; le capitaine et cinq gendarmes blessés

UN COUP DE GRISOU AUX MINES DE DOUCHY : NEUF BLESSÉS

LA JOURNÉE

— La Chambre a continué la discussion de la loi de finances.
— Le Sénat a poursuivi l'examen du projet sur le secret du vote.
— Des désordres graves ont éclaté à Halluin.
— A Lourches, aux mines de Douchy, une explosion de grisou a blessé neuf ouvriers.

OPINIONS

Los Patronages libres contre l'Ecole laïque

Les derniers congrès diocésains ont emprunté une spéciale importance aux circonstances. Avec beaucoup de sincérité, il faut le reconnaître, les tenants de l'Ecole libre ont établi leur bilan et, dans le grand compte rendu moral et financier qu'ils ont dressé, leurs analyses politico-pédagogiques, ils ont dressé en public leur plan pour les opérations de demain.

Que ressort-il de l'ensemble des rapports lus et discutés entre fidèles ? Une impression : non de lassitude, car il faut rendre justice à la longue patience du parti déiste, mais d'indéfectible faiblesse !

Le recrutement des maîtres laïques. L'argent manque. On est loin du magnifique effort péniencier du début. La Séparation a éparpillé les sécularisés des diocèses, les dévoués de l'enseignement primaire. Mais ils ont su, malgré la progressive Séparation des Familles... et des Ecoles libres, les dirigeants, si fins, si avisés, et si avisés des mouvements sociaux, ne se découragent point à renoncer, à ouvrir et à entretenir à grands frais des établissements d'enseignement primaire.

Tactique anguillièrement adroite et redoutable. De plus en plus, l'Ecole, qui outline, est laissée à l'Etat. De plus en plus, l'Ecole est dressée le Patronage, entretenu avec moins de dépense, on l'on fait ouvertement œuvre de combat. Pas de livres à proscrire, point de surveillance, de lois restrictives à craindre. On a vite fait de « corriger » l'enseignement en face.

Le Patronage : voilà le danger. Et non pas seulement dans le diocèse de Paris, mais, par un mot d'ordre général, dans tous les diocèses.

Je sais des villes de provinces où les maîtres de l'Ecole laïque et pour les filles et pour les garçons, l'Ecole républicaine devrait gagner du terrain. Pourtant elle n'avance pas depuis quelques années. Même elle semble reculer.

ELLE N'A RIEN prouvé du tout

Rien n'est amusant comme de constater le déclin enthousiasme suscité chez certains journaux, de l'Humanité à la République Française, sans oublier le Rappel et le Temps, par cette réunion de l'Hippodrome de Lille, que ne fut ni plus ni moins qu'un « tour J ». Que, en effet, dans une ville qui compte plus de 45.000 électeurs, dont tous les députés sont proportionnalistes — où le parti socialiste unifié avait lancé lui-même les appels — il se soit trouvé à peine 2.000 personnes pour participer à une expérience qui devait être décisive et économe, n'est-ce pas là la preuve la plus évidente que la R. P. laisse indifférente la grande majorité des électeurs ?

Mais, bien plus amusant encore sont les commentaires consacrés aujourd'hui par les leaders de ces mêmes journaux à la fameuse « expérience pratique » qui fut d'un bout à l'autre une vaste fustierie !

« A l'expérience faite à Lille, écrit M. Jaurès, a démontré aux plus aveugles, aux plus rétrogrades, que la pratique du mécanisme était aisée ».

« Parbleu, rien n'est aussi comode de remplir un bulletin de vote et de le mettre dans l'urne ! »

« En moins de trois heures, écrit M. Buisson, 2.107 électeurs ont pu choisir dans quatre listes de vote chacune, déposant dans l'urne, suivant leur bon plaisir ou leur tête vaquée, ou bien une liste entière, ou bien une liste sur laquelle le même nom obtenait plusieurs voix. Volontiers les organisateurs avaient ainsi accumulé les difficultés ! »

« Que dites-vous de ce Rappel qui s'émerveille de ce que les électeurs aient en moins de trois heures, pu choisir au milieu de 36 noms différents ? On peut se demander quelle opinion notre confrère avait jusqu'à présent des électeurs lillois pour trouver surprenant qu'ils n'aient pas mis plus de trois heures à remplir une liste de neuf noms propres absolument tautologiques. C'est là une chose qu'il est en deux minutes à accomplir ! »

« Quant à la République Française, elle regrette, tout simplement, que M. Clémenceau et ses amis radicaux n'aient pas fait dimanche dernier le voyage de Lille. « Ils auraient vu, dit-elle, se dérouler en quelques minutes — six, nous disent les agences d'information — cet étonnant mystère de la représentation proportionnelle. Après avoir déposé les bulletins de quelques milliers de votants bénévoles, les scrutateurs ont opéré eux-mêmes, en quelques instants, la répartition proportionnelle des élus par rapport au nombre des électeurs ayant pris part à cette expérience intéressante du monde ! »

« Autant de mots, autant d'erreurs ! Les scrutateurs n'ont procédé qu'au dépouillement des listes ; c'est là chose banale et que chacun peut s'offrir le luxe de voir aux élections municipales. Ensuite — recifions cette première erreur de la République Française — ce ne furent point les scrutateurs, mais M. Varenne et ses amis qui opérèrent la répartition des sièges, selon le système proportionnel nous n'avions, pour notre part, jamais douté qu'ils fussent capables de le faire. »

« Enfin, pour terminer, la République Française lâche une monstruosité de nature à nous laisser croire que l'auteur de l'article — un proportionnaliste — a roué, pendant qu'il connaît pas les premiers rudiments ni même la raison d'être de la proportionnelle. Il écrit, en effet : « les scrutateurs ont opéré la répartition proportionnelle des élus par rapport au nombre des électeurs ayant pris part à cette expérience intéressante du monde ! » — C'est-à-dire que ça peut bien vouloir dire ? »

« Quelque peu nous avions cru, sur le bord de M. Charles Benoist et de ses comparaisons, que la R. P. consistait à répartir les sièges proportionnellement au nombre des électeurs de chaque commune ; il paraît maintenant que le système proportionnel n'a rien de plus que de compter le nombre de sièges à répartir et de les répartir en conséquence ! »

« Une seconde avalanche est descendue aujourd'hui de la montagne, frappant cette fois la ville de Burke, augmentant d'un grand nombre la liste des victimes et anéantissant la plus grande partie de cette ville qui comptait une centaine d'habitants. Le nombre des victimes aurait été beaucoup plus considérable si, à la suite d'un avertissement à la population, publiés quelques heures auparavant, la majeure partie des habitants n'avaient été dirigés vers des points où ils étaient à l'abri des effets d'une avalanche éventuelle. »

La Loi de Finances à la Chambre des Députés

La Chambre des députés a continué hier matin à discuter la loi de finances. L'adoption des articles additionnels à l'article 51. M. de Monzie a soutenu son amendement qui vise les marchés de marchandises à terme ou à livrer.

Il propose qu'à partir du 1^{er} juillet prochain, les marchés soient cotés par un bordereau annexé à la condition que le Comptable du Trésor, rapporteur sur proposition d'ici à trois semaines.

La Chambre a adopté, d'accord avec le Gouvernement, un article de M. V. qui ampute de 4 % sur le revenu établi par la loi du 30 juin 1872 et les décrets de 1893 les impôts sur les produits et primes de remboursement des obligations de la Compagnie des chemins de fer de l'Etat.

M. Buisson (Eure-et-Loire) et M. P. ont développé son amendement. A partir de la promulgation de la présente loi, les occupations temporaires de domaine public pour l'établissement des canalisations de gaz seront prévues par les arrêtés préfectoraux.

La situation reste toujours aussi critique et les habitants se demandent avec anxiété quand le conflit prendra fin. Les pourparlers qui avaient été repris dans la soirée de mercredi à continués dans la journée de jeudi, sont depuis lors interrompus de nouveau.

Entre James et Rouges. — On seie des poteaux télégraphiques. La division reste toujours aussi grande entre le syndicat rouge adhérent à la Confédération Générale du Travail et les associations catholiques. M. Brossier, secrétaire de la C. G. T., a déclaré que les questions qu'il avait énoncées ces temps derniers étaient toujours d'actualité.

Mardi matin, on a encore constaté plusieurs actes de sabotage. Sur la ligne reliant le puits n° 44 à Yvonne, assurément le fonctionnement de nombreux appareils situés sur la commune d'Yvonne, sept poteaux ont été coupés pendant la nuit. Les auteurs de ces méfaits sont inconnus et les patrons ont fait des démarches auprès des gendarmes pour leur faire reconnaître et punir les auteurs de ces méfaits.

elle n'a rien prouvé du tout

Cette expérience pratique — résumons-nous — n'a prouvé qu'une chose : c'est que les électeurs lillois étaient capables de remplir une liste de neuf noms pris au hasard. Un point d'est tout ! A cela s'est borné leur rôle. Tout le reste a été fait, soit par les scrutateurs, soit par les députés proportionnalistes eux-mêmes. Et puis on a proclamé les résultats, sans autre explication.

« Les seuls choses intéressantes ont été de procéder, chiffres en main, à la répartition des sièges. »

« D'ailleurs M. Charles Benoist n'avait-il pas promis de se démonter pièce par pièce le mécanisme à coram populo ? Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? »

« Les résultats tels qu'on les a proclamés appellent cependant quelques commentaires. Voici au reste ces résultats : Liste A (masse électorale, 3.847 voix), MM. Adolphe, 493 voix et Pierre, 463 voix. Liste B (masse électorale, 3.451 voix), MM. Charles, 638 voix, et Albert, 442 voix. Liste C (masse électorale, 3.575 voix), MM. Gustave, 490 voix, et Jules, 429 voix. Liste D (masse électorale, 3.802 voix), MM. Henri, 502 voix, Paul, 436 voix et Victor, 427 voix, élus. »

« Quant aux élections, ils n'y ont certainement vu que du bleu. D'ailleurs, j'ai entendu un de ceux qui disent à M. Charles Benoist, pendant qu'on procédait au dépouillement : « M. Charles Benoist, je comprends très bien votre représentation proportionnelle, mais ce que je comprends moins, c'est le vote plural ! Le malheureux était persuadé que la R. P. n'allait pas sans le vote plural, comme en Belgique où certains électeurs ont trois voix, d'autres deux, d'autres une seule ! »

« Si nous les proportionnalistes sont aussi bien renseignés que l'était celui-là, et si tous les journalistes proportionnalistes sont aussi initiés que le leader de la République Française aux mystères de la R. P., M. Charles Benoist et sa troupe peuvent encore parcourir la France pendant à ans et multiplier les « expériences pratiques ». »

« Ce ne sera pas de trop pour jeter les ténébres nécessaires sur la question. »

LES GRÈVES

La situation reste toujours aussi critique et les habitants se demandent avec anxiété quand le conflit prendra fin. Les pourparlers qui avaient été repris dans la soirée de mercredi à continués dans la journée de jeudi, sont depuis lors interrompus de nouveau.

Entre James et Rouges. — On seie des poteaux télégraphiques. La division reste toujours aussi grande entre le syndicat rouge adhérent à la Confédération Générale du Travail et les associations catholiques.

Mardi matin, on a encore constaté plusieurs actes de sabotage. Sur la ligne reliant le puits n° 44 à Yvonne, assurément le fonctionnement de nombreux appareils situés sur la commune d'Yvonne, sept poteaux ont été coupés pendant la nuit.

« Les auteurs de ces méfaits sont inconnus et les patrons ont fait des démarches auprès des gendarmes pour leur faire reconnaître et punir les auteurs de ces méfaits. »

« Ce n'est pas de trop pour jeter les ténébres nécessaires sur la question. »

« Ce n'est pas de trop pour jeter les ténébres nécessaires sur la question. »

« Ce n'est pas de trop pour jeter les ténébres nécessaires sur la question. »

LES GRÈVES

La situation reste toujours aussi critique et les habitants se demandent avec anxiété quand le conflit prendra fin. Les pourparlers qui avaient été repris dans la soirée de mercredi à continués dans la journée de jeudi, sont depuis lors interrompus de nouveau.

Entre James et Rouges. — On seie des poteaux télégraphiques. La division reste toujours aussi grande entre le syndicat rouge adhérent à la Confédération Générale du Travail et les associations catholiques.

Mardi matin, on a encore constaté plusieurs actes de sabotage. Sur la ligne reliant le puits n° 44 à Yvonne, assurément le fonctionnement de nombreux appareils situés sur la commune d'Yvonne, sept poteaux ont été coupés pendant la nuit.

« Les auteurs de ces méfaits sont inconnus et les patrons ont fait des démarches auprès des gendarmes pour leur faire reconnaître et punir les auteurs de ces méfaits. »

« Ce n'est pas de trop pour jeter les ténébres nécessaires sur la question. »

« Ce n'est pas de trop pour jeter les ténébres nécessaires sur la question. »

« Ce n'est pas de trop pour jeter les ténébres nécessaires sur la question. »